

RAPPORT SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2020

Date de publication : Février 2021

En 2020, Ginjer AM a exercé ses droits de vote à 96% des assemblées générales des sociétés émettrices dans lesquelles une participation était détenue à la date où le droit de vote était exerçable.

Ce rapport porte sur l'exercice des droits de vote détenus par GINJER AM au moment des assemblées générales ordinaires et extraordinaires organisées sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Il est établi conformément aux dispositions de l'article 319-22 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Périmètre et organisation

Ginjer AM exerce ses droits de vote pour la totalité des positions actions détenues, sans exclusion géographique, dans la mesure où les éléments et moyens permettant ce vote sont disponibles en temps voulu.

Ginjer AM effectue une revue annuelle de la politique de vote en présence des équipes de Gestion et validée par la direction Générale.

Ensuite, selon le calendrier des Assemblée Générales, et en association avec notre conseil Proxinvest, un comité de votes réunissant les gérants, analyse les résolutions et décide de l'orientation du vote.

Ginjer AM exerce ses droits de vote par correspondance / procuration ; les instructions étant enregistrées sur la plateforme du prestataire qui se charge de la transmission à la banque.

Bilan des votes 2020

En 2020, Ginjer AM a voté à 25 assemblées générales pour un total de 474 résolutions.

Le taux de participation aux assemblés est de 96% au total et de 100% pour les assemblées des sociétés françaises.

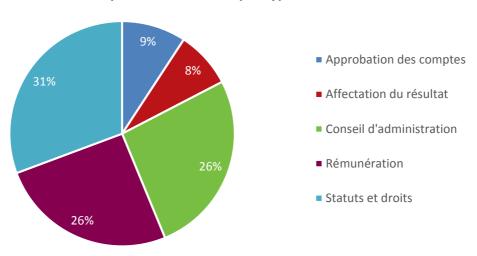
La société n'a pas pu exercer ces droits de votes pour une assemblée générale hors France à cause d'un problème de mise en place de la documentation exigée par le pays en question.

	2020
Nombre d'assemblées générales votées	25
dont France	12
dont Europe hors France	13



Nombre de résolutions votées	474
dont votes "contre"	14%

Répartition des votes par types de résolution



Source: Ginjer AM

Pour 23 des 25 assemblées générales, Ginjer AM a voté « contre » à au moins une résolution.

Les 14% de votes « contre »sont principalement des résolutions sur les thématiques :

- Nomination des membres du Conseil (38% des votes « contre »)
- Rémunération des dirigeants (35% des votes « contre »)
- Dispositifs concernant des opérations financières, fusion, ... (21% des votes « contre »)

Situations de conflits d'intérêts

Au cours de l'année 2020, GINJER AM n'a pas connu de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC géré.